



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition de BECK (Jonathan), DOUDET (Estelle), HINDLEY (Alan),  
« Établissement du texte », *Recueil général de moralités d'expression française*,  
Tome II, p. 169-170

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-07304-8.p.0169](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-07304-8.p.0169)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2019. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

On trouvera après la transcription du texte un relevé des *Corrections textuelles et leçons rejetées*, relevé relativement réduit car nous avons respecté autant que possible la graphie et la langue du copiste, avec les exceptions suivantes :

1) pour faciliter la lecture nous avons accentué les terminaisons comportant -e final tonique dans des lexèmes pouvant prêter à confusion, substantifs (*autorité, pié* [pied]) ou formes verbales : participes passés (*donné, parlé*), futurs (*je pourré, je verré*), présents et impératifs (*vous puissés, taisés, [tu] scés, pesé-je*) ;

2) pour faciliter les recherches textuelles informatisées nous avons distingué *a* (forme verbale) de *à* (préposition) ; *ou* (conj, prép [= avec, en le]) de *où* (adv) ; *la* (art, pron) de *là* (adv) ;

3) enfin nous avons corrigé les erreurs de copie évidentes, conformément aux usages courants dans les éditions critiques modernes, en les signalant dans des notes en bas de page, sauf (pour mémoire) :

- les corrections simples (non sémantiques) indiquées dans le texte entre crochets carrés et pouvant se passer de commentaires, par exemple, *de pa[r] Dieu* (v. 46), *pou[r]quoy* (v. 122), etc.
- les corrections appelant explications ou précisions sont commentées dans les notes. Ne restent donc comme « variantes » que les corrections sémantiques et métriques non susceptibles d'un traitement interne au texte.

Quant à la désagglutination de mots composés en moyen français (*tresbien, pourtant* (= pour autant), notre principe est de ne changer le texte original que si la lisibilité en dépend et qu'aucun principe important de linguistique historique n'est en jeu. Tout ce qui boîte ou qui cloche dans la langue ancienne n'est pas forcément à corriger. Ainsi dans de nombreux cas nous avons respecté la leçon du manuscrit là où

l'éd. Bossuat propose une intervention sans doute améliorative mais non nécessaire. Pour une édition critique, ce qu'il appartient au copiste moderne de « corriger » dans un texte ancien doit toujours tendre à respecter en les conciliant deux systèmes (« états de langue ») différents en grammaire et graphies, sans surprivilégier la « correction » de l'un (moderne) ni « l'authenticité » de l'autre (ancien), l'un aussi arbitraire, à sa manière, que l'autre. La langue ancienne a sa logique que la langue dite standard de nos jours ne connaît pas – ni ne doit trop méconnaître. Donc en définitive nous avons supprimé les corrections superflues de l'édition Bossuat ainsi qu'un certain nombre de corrections erronées, quitte sans doute à y en avoir introduit quelques-unes de notre cru<sup>1</sup>.

---

1 Au v. 347 Bossuat corrige « *ains sui* MS *ainsui* » alors que le ms. porte *ainsin*. Aux v. 441, 481, 535, *voyez* n'a pas besoin d'être remplacé par *vez* (voir *Versification*). Au v. 459 le ms. porte *suis* (non *sus*), 544 *feisoit* (non *fesoit*), 598 *savoit* (non *sçavoit*), 604 *Car* (non *Or*), 605 *d'estranger* (non *s'estranger*), 854 *playse* (non *plaist*, note 854), etc. Au total, parmi les quelque 300 rectifications apportées au texte de l'éd. Bossuat, celles qui viennent d'être énumérées plus une poignée d'autres ont sur le texte une incidence sémantique ou prosodique; la plupart des autres ne touchent par contre que des détails purement graphiques, du type *les* pour *lez*, *dis* pour *di*, *gref* pour *grief*, *ainsi* pour *ainsin*, *trouþ* pour *troupt*, *aussi* pour *auxi*, *ronþroit* pour *romþroit*, *qu'un* pour *q'un*, *deþuis* pour *desþuis*, *esþecial* pour *esþeccial*, *haut* pour *hault*, *celui* pour *celluy*, etc. – autant de régularisations tacites sinon inconscientes.